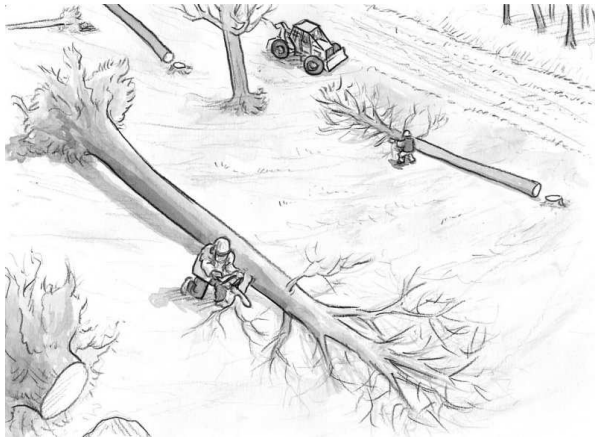


Un bûcheron écrasé par une grume



LE CONTEXTE :

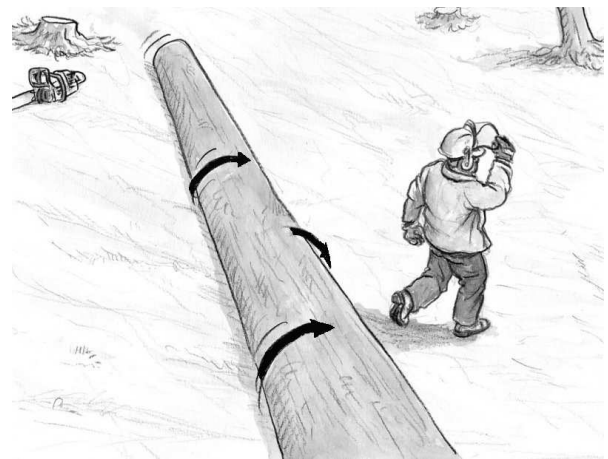
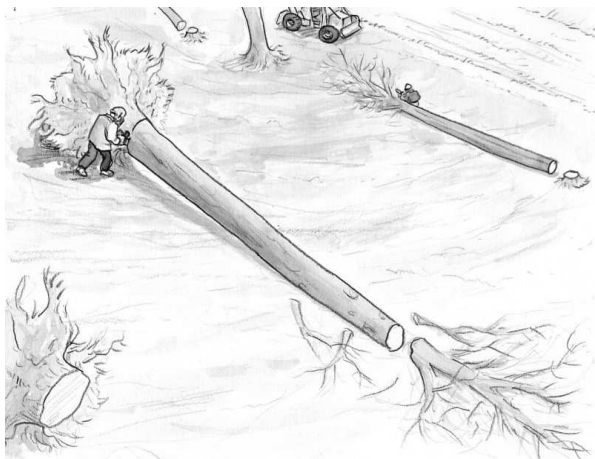
En mai 2000, 2 salariés d'une entreprise étrangère de travaux forestiers exploitent une parcelle de feuillus chablis en forte pente.

LES PERSONNES :

La victime, tout comme son collègue, est un bûcheron professionnel de 40 ans. Tous les deux portent leurs équipements de protection individuelle. Lui et son collègue sont arrivés en France suite aux chablis de fin 1999 et n'ont pas suivi récemment de stages ou de formations complémentaires.

L'ACCIDENT :

L'accident survient en fin de matinée, alors que la victime exploite une grume de hêtre chablis de 10 m de long et 55 cm de diamètre, orientée le long d'une ligne de niveau. Son collègue bûcheronne quant à lui en contrebas, à proximité de la route. Un débusqueur est arrêté en bas de la parcelle, son chauffeur étant retenu sur un autre chantier.



La victime façonne le houppier et désolidarise la souche de la grume. Puis il pose sa tronçonneuse et se dirige en contrebas vers son collègue. La grume dévale alors la pente sans aucun obstacle sur son passage, écrasant le bûcheron.

LES BLESSURES OCCASIONNEES :

Les secours sont prévenus immédiatement par téléphone portable mais la victime est décédée sur le coup. D'après son collègue, elle n'aurait pas entendu le bruit de la grume en mouvement masquée par le bruit de la tronçonneuse.

POUR EVITER CE TYPE D'ACCIDENT :

- Ne jamais se mettre en position d'insécurité. Le bûcheron n'aurait jamais dû descendre la pente sous la grume instable.
- Lorsque plusieurs personnes travaillent sur un même chantier, un plan de prévention doit être établi et respecté. Il consiste ici à **définir pour chaque bûcheron une bande de travail, orientée selon la ligne de plus grande pente.**
- **Sur une pente forte, toujours exploiter une parcelle en montant.**
- Si la grume risque de rouler dans la pente, prévoir un moyen pour l'en empêcher : laisser un tronçon de branche côté aval ou ne pas séparer la souche du tronc avant le débardage. Ici, la grume aurait pu également écraser le collègue de la victime.

